



Office français de la biodiversité

AVIS DE STAGE DE M1 OU M2 A COMPTER DE MARS 2021 (6 MOIS)

Sujet du stage :	Création de ressources pédagogiques sur la haie (F/H)
Affectation :	Direction acteurs et citoyens Service usages et gestion de la biodiversité
Positionnement hiérarchique :	Stagiaire sous l'autorité de la cheffe de projet formation et partenariats agricoles
Lieu du stage :	Vincennes (94)

DESCRIPTION DES MISSIONS

Structure :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

L'OFB a vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité, mais vient surtout en appui aux acteurs publics, et travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Parmi ces acteurs, ceux du monde agricole occupent une place privilégiée, et un des enjeux de l'OFB est de favoriser les pratiques agricoles favorables à la biodiversité, et de se positionner en accompagnement de la transition agro-écologique.

A cet effet, l'OFB a signé une convention avec l'enseignement agricole visant à développer des projets de sensibilisation et de formation communs, tant pour la formation initiale des futures agricultrices, aménageurs, gestionnaires d'espaces protégés, que la formation continue des professionnels déjà installés.

Plus particulièrement en 2021, l'OFB souhaite se concentrer sur le thème de la haie, en lien avec les acteurs de l'enseignement travaillant déjà sur ce sujet.

Pour alimenter ces projets, le besoin se fait sentir d'élaboration de ressources pédagogiques et de vulgarisation sur ce thème de la haie, visant plusieurs publics et contextes.

Le stage consiste à contribuer à cette élaboration. La direction en charge de l'appui aux politiques et aux acteurs est en charge de ce projet.

Description du stage :

Mission :

Création, recensement et développement de ressources pédagogiques sur la haie

Activités principales :

- **Recensements / classement** : du fait des mesures relatives à la haie du Plan de relance, les initiatives se multiplient au niveau régional et national tant en externe à l'OFB (AFAC, ADEME, conseils régionaux, ministère de l'agriculture, enseignement agricole, chambres d'agriculture, collectivités territoriales...), qu'en interne (productions du Pôle Haie de l'OFB...) ; les webinaires se développent selon différents axes (haie et Trame verte et bleue, haie et infrastructures agro-écologiques (IAE), haie et régulations biologiques, haies et écopaysage, haie et régulation hydrique/ climatique, haie et lutte contre les pollutions diffuses, haies et Végétal local, haies et bien-être animal...) :
→ il s'agira de recenser et regrouper ces ressources, par sous-thème et par type (vidéos, guides, fiches techniques, bibliographie, fiches de retour d'expériences, supports de sensibilisation / formation,...) et de développer une veille pour tenir à jour de ce recensement ; cette action pourra aller jusqu'à la création d'un site ressources, ou l'alimentation d'un site existant ;
- **Création de ressources** ad hoc ; sur la base de cette moisson, création de ressources spécifiquement adaptées à la formation :
 - o soit par une transformation des ressources existantes : retraitement de vidéos existantes, vidéos incrustées, compilations bibliographiques...
 - o soit par de la création ex-nihilo pour compléter l'existant : création de diaporamas, de scénarii pédagogiques, rédaction de fiches bibliographiques, de fiches documentaires ; enquête et interviews / reportages auprès de spécialistes et création de vidéos nouvelles ;
- **Toute action complémentaire à ces 2 missions**, et relayant l'action du service d'accueil sur ce sujet : ex : secrétariat ou animation de groupes de travail relatifs à ce sujet, enquêtes de besoins auprès de publics cibles, participation à des actions de communication...

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Direction acteurs et citoyens ;
- Service usages et gestion de la biodiversité.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissance du monde agricole ;
- Maîtrise des outils informatiques de représentations graphiques.

Savoir-faire opérationnel :

- Analyser ;
- Synthétiser ;
- Faire preuve de pédagogie.

Savoir-être professionnel :

- Bonne capacité de rédaction, ;
- Autonomie, curiosité, rigueur.

Diplômes – Formation – Expérience :

Formation d'ingénieur agronome ou agricole (étudiant de 1ere ou 2eme année, année de césure, stage de fin d'études...).

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **DAC-RESSHAIE-S** à armelle.giry@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixe au **31 janvier 2021**.